



Comité de Suivi de Site

Ecosite de Vert-Le-grand / Echarcon

Bilan de fonctionnement SEMAVAL 2018 – 11 avril 2019



SOMMAIRE

1. FAITS MARQUANTS 2018

2. BILAN TONNAGE ET VALORISATION 2018

1. DAE : Bilan des tonnages entrants
2. DAE : Bilan des tonnages sortants
3. DEEE : Bilan des tonnages entrants et sortants
4. BOIS SSD : Bilan des tonnages entrants et sortants

3. BILAN ENVIRONNEMENTAL 2018

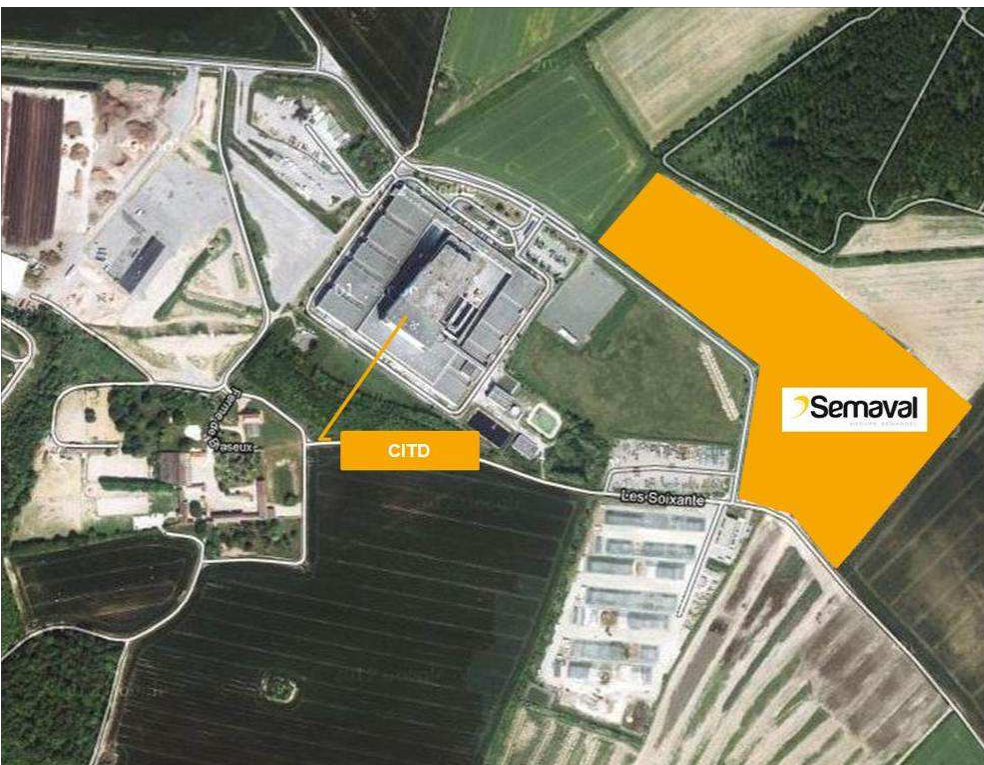
1. Milieu atmosphérique : Analyses de l'air
2. Milieu aquatique : Analyses de l'eau
3. Gestion des déchets liés à l'exploitation
4. Prévention des nuisances sonores
5. Prévention des risques

4. PERSPECTIVES 2019

Présentation

Localisation de la structure

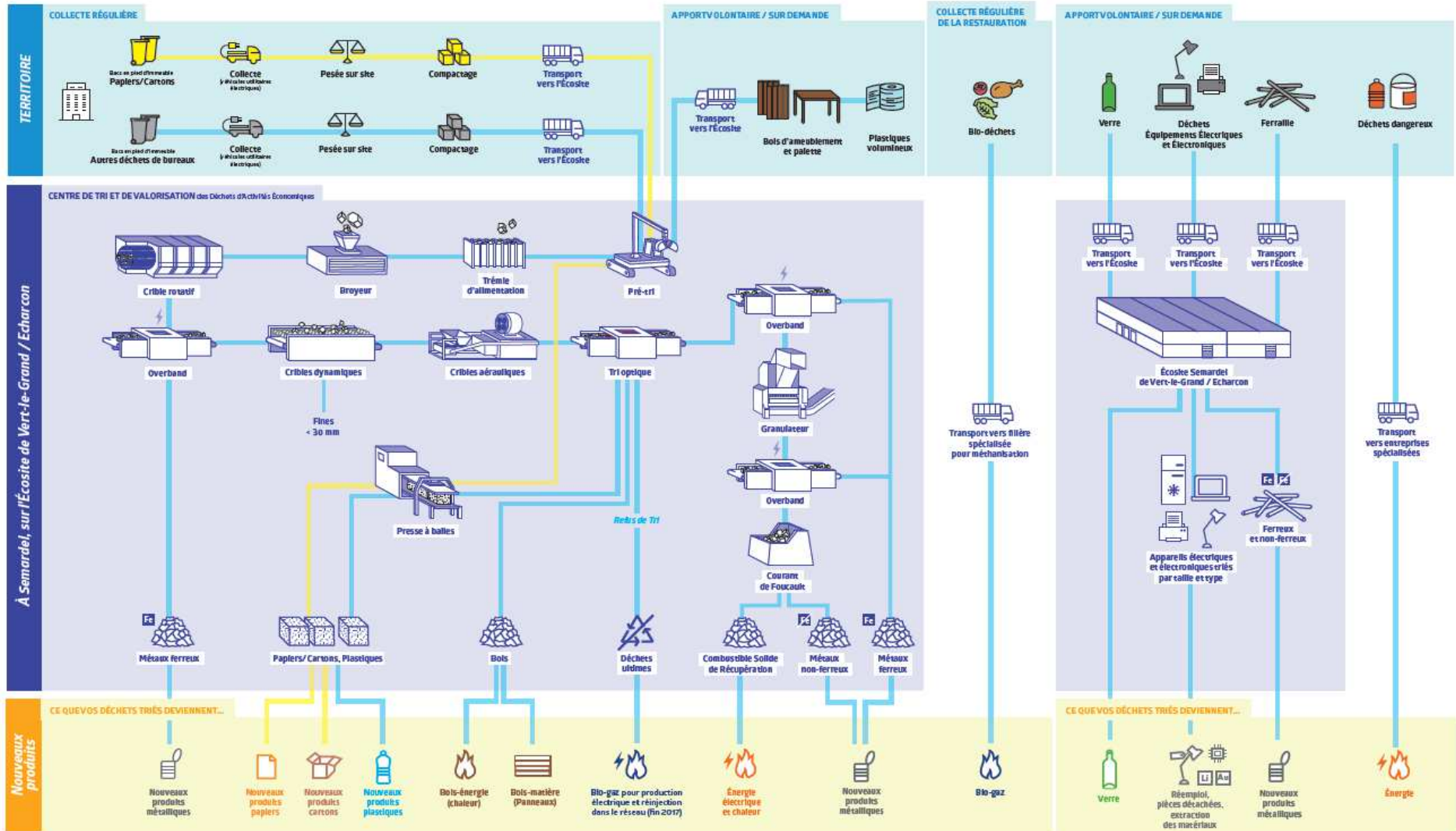
Le centre de tri est implanté sur la commune d'Echarcon (91), sur l'Ecosite de Vert Le Grand/Echarcon, sur un terrain de 7,5 hectares.



Caractéristiques du terrain	<p><u>Cadastre</u> = Parcelle N°65 section A : 78 825 m² <u>Terrain</u> = 67 684 m² <u>2 bâtiments</u> = tri DEEE 2 046 m², bureaux attenants 417 m², tri DAE 10 396 m² <u>Voiries et plateformes imperméabilisées</u> = 36 654 m², inclus bassins 3 065 m² <u>Espaces vert</u> = 27 965 m² hectares</p>
Configuration des bâtiments	<p><u>Bâtiment DEEE</u> : 50 x 40, hauteur 11.50m, fermé sur 4 cotés. Extension possible de 1 800m² <u>Bâtiment DAE</u> : 120 x 82, hauteur 11.80, fermé sur 3 cotés <u>Bureaux et atelier</u> : R+1, 40 x 10, hauteur 7.20m, devant centre de tri DEEE Structure métallique, façades en bardage simple peau, Dallage béton armé.</p>
Tri DEEE	<p><u>Stockage maximal sur site de DEEE</u>: 2500 m³, capacité de l'installation 185T. <u>Activité</u> : regroupement des 3 familles suivantes de DEEE conformément aux spécifications réglementaires et telles qu'issues des cahiers des charges des Eco-organismes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) gros électroménager froid 2) gros électroménager chaud 3) petit électroménager et écrans
Tri DAE, déchets fin de chantiers et tout venant valorisable de déchetteries	<p><u>Capacité de traitement totale maximum</u> : 231 000 T/an, capacité de l'installation 900 T/jour <u>Mode de traitement</u> : pré-tri sol, 4 lignes de tri, 1) DAE propres et secs 2) mono flux 3) DAE BTP 4) DAE tout venant</p>
Moyens matériel	<p>DAE : 1 chariot élévateur, 3 pelles hydrauliques, 5 chargeuses, 1 chargeur <u>Maniscopic</u>, 1 nacelle DEEE : 4 chariots élévateurs</p>

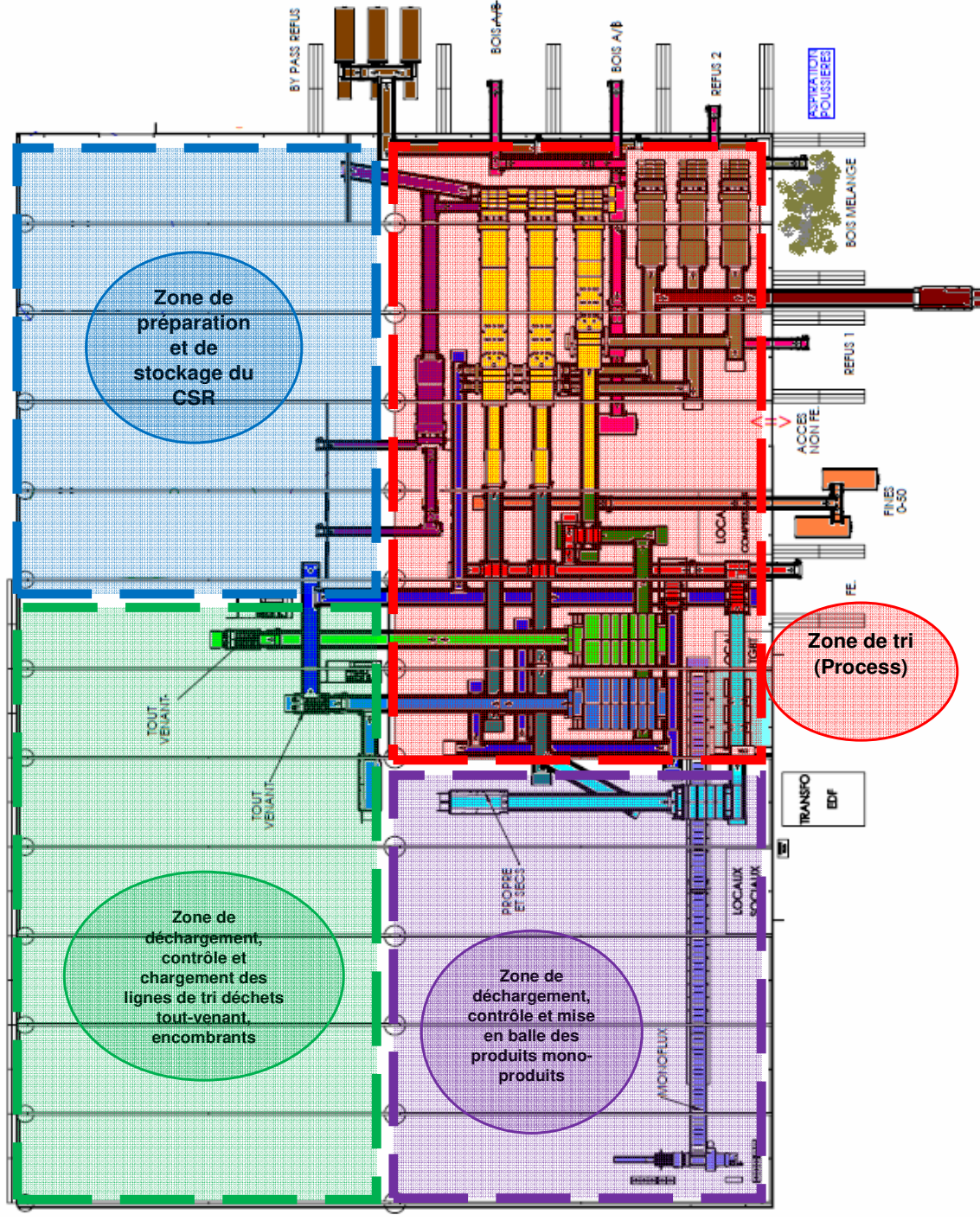
Présentation des activités

Synoptique des flux



Présentation des activités

Zones d'implantation



1. FAITS MARQUANTS 2018

De février à Mai

Actions Sécurité

- >Sécurisation des locaux par badge
- >Aménagement d'un local de stockage d'huile

FEVRIER

6 Avril

Suite à la mise en place du nouveau dépoussiéreur et dans le cadre du suivi de performance des installations, un contrôle supplémentaire des rejets en sortie de filtres a été effectué : **aucun dépassement signalé**

AVRIL

6 Avril

Réception du sprinklage



Juin

Lancement d'une campagne de sensibilisation à la culture sécurité auprès du personnel avec l'appui de la société Dupont De Nemours

Juin

QSE

Renouvellement des certifications

ISO : 14001, 9001, 50001 et OHSAS 18001

9 Septembre

Validation de la procédure d'urgence départ de feu suite à la réception du réseau de sprinklage

SEPTEMBRE

8 Octobre

Mise en place d'une politique anti-corruption
Mise à jour des consignes de stockage / manipulation / utilisation des produits chimiques et gestion des produits en interne

OCTOBRE

12 Septembre

Dégagement de fumée / odeur + démarrage de feu (déchets entreposés au niveau de la presse à balles) :

Utilisation d'un RIA.

Maîtrise immédiate du départ de feu.

INSPECTION DRIEE

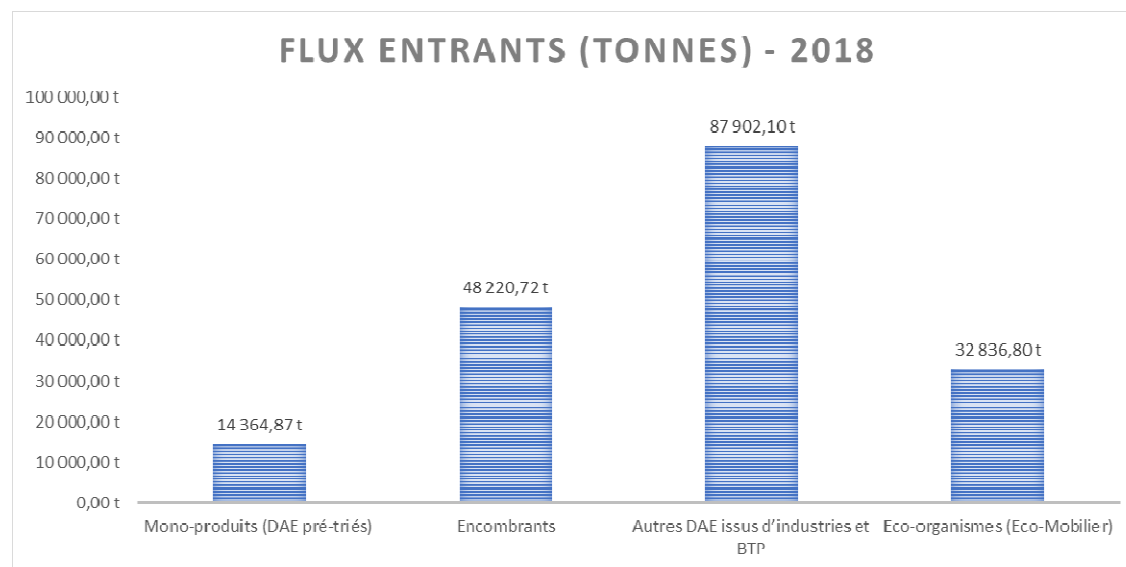
2. BILAN TONNAGE ET VALORISATION 2018

1. DAE : BILAN DES TONNAGES ENTRANTS

FLUX ENTRANTS (tonnes)

Mono-produits (DAE pré-triés)	14 364,87 t	7,84%
Encombrants	48 220,72 t	26,30%
Autres DAE issus d'industries et BTP	87 902,10 t	47,95%
Eco-organismes (Eco-Mobilier)	32 836,80 t	17,91%

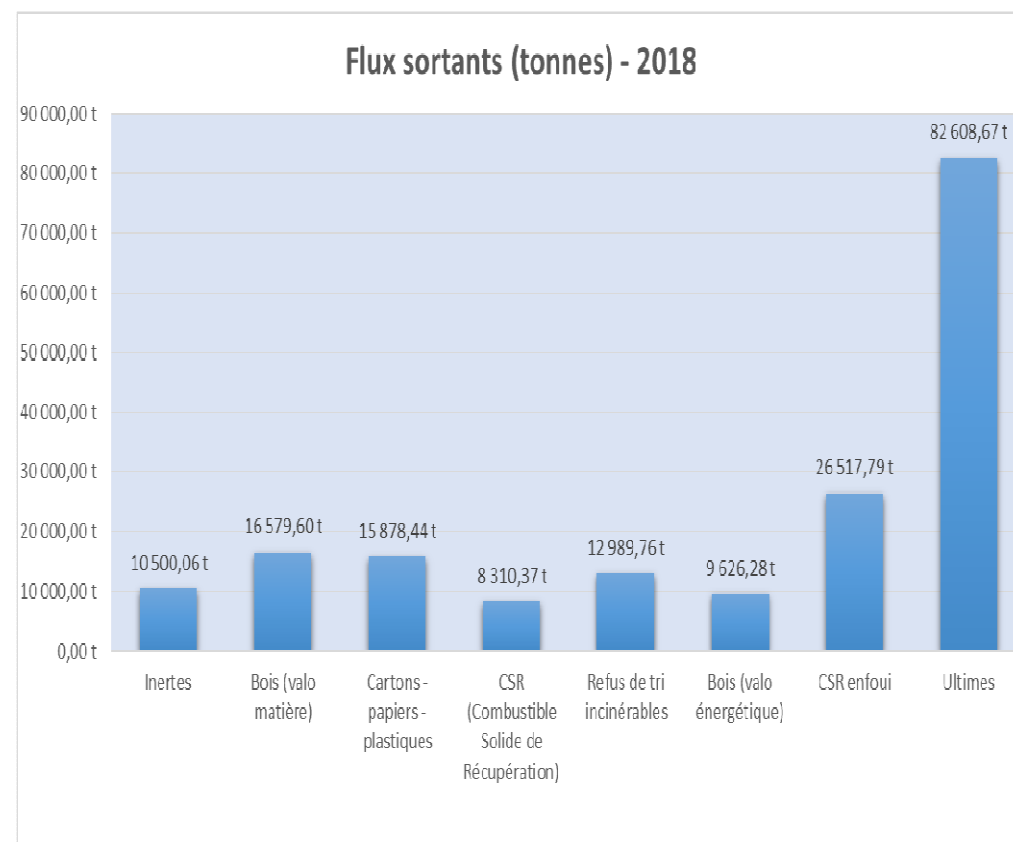
TOTAL **183 324,49 tonnes**



2. BILAN TONNAGE ET VALORISATION 2018

1. DAE : BILAN DES TONNAGES SORTANTS

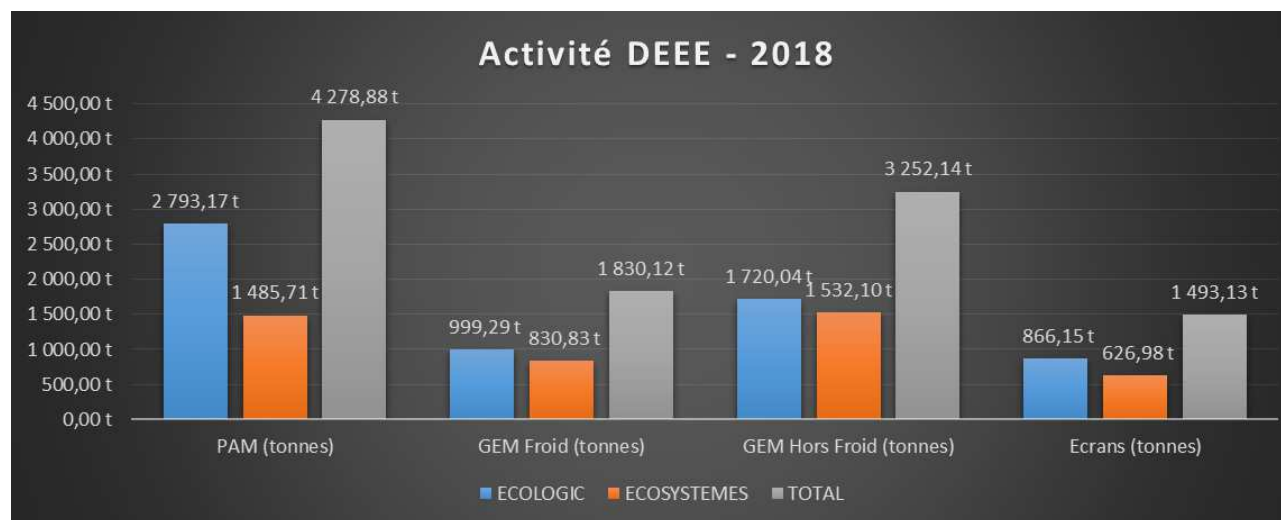
FLUX SORTANTS (tonnes)		
Valorisation matière	42 958,10 t	23,47%
Inertes	10 500,06 t	5,74%
Bois AB	16 579,60 t	9,06%
Cartons - papiers – plastiques- ferrailles	15 878,44 t	8,68%
Valorisation énergétique	57 444,20 t	31,39 %
CSR (Combustible Solide de Récupération)	8 310,37 t	4,54%
Refus de tri incinérables	12 989,76 t	7,10%
Bois	9 626,28 t	5,26%
CSR enfoui	26 517,79 t	14,49%
Traitement	82 608,67 t	45,14%
Ultimes	82 608,67 t	45,14%
TOTAL	183 010,97 t	100,00%



2. BILAN TONNAGE ET VALORISATION 2018

2. DEEE : BILAN DES TONNAGES ENTRANTS ET SORTANTS

	ECOLOGIC	ECOSYSTEMES	TOTAL
PAM (tonnes)	2 793,17 t	1 485,71 t	4 278,88 t
GEM Froid (tonnes)	999,29 t	830,83 t	1 830,12 t
GEM Hors Froid (tonnes)	1 720,04 t	1 532,10 t	3 252,14 t
Ecrans (tonnes)	866,15 t	626,98 t	1 493,13 t
TOTAL (tonnes)	6 378,66 t	4 475,62 t	10 854,28 t



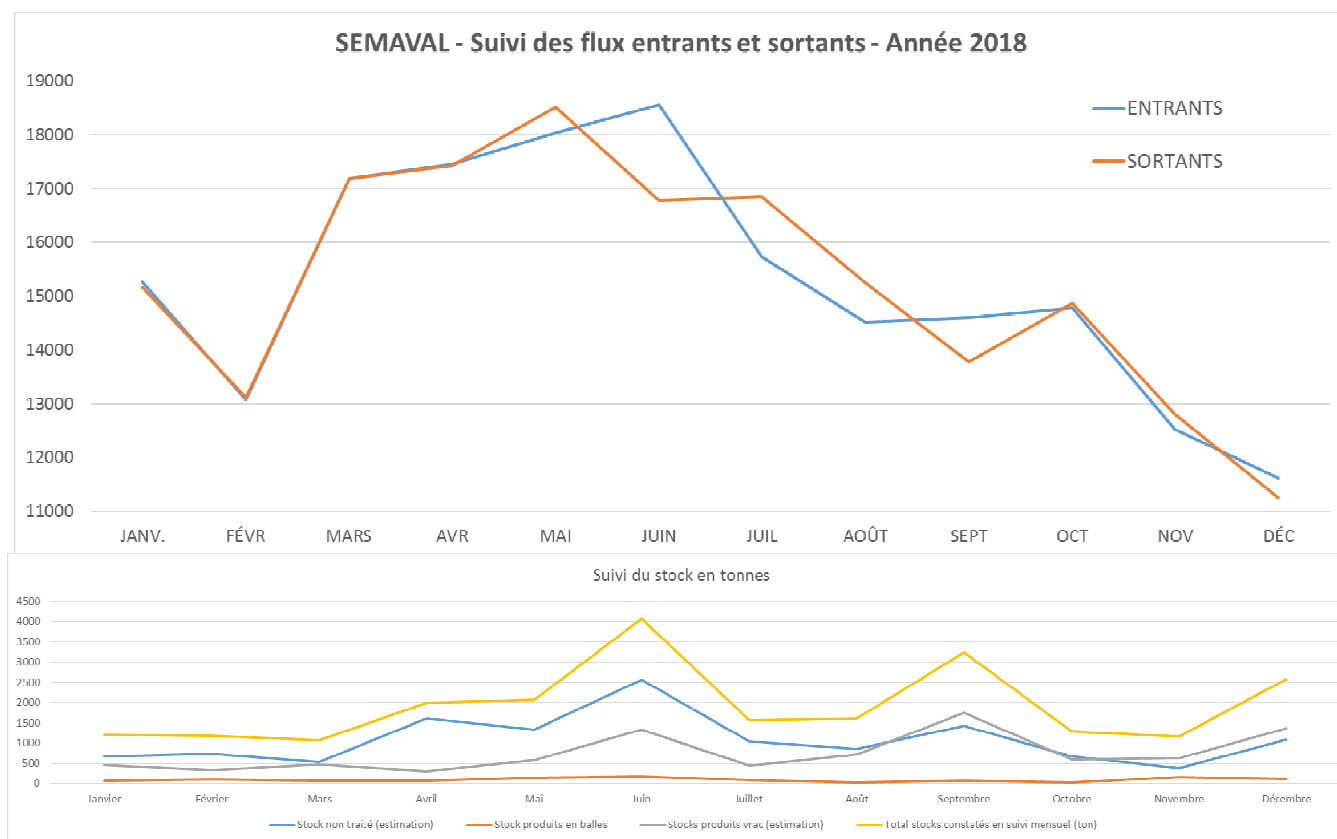
2. BILAN TONNAGE ET VALORISATION 2018

3. BOIS SSD : BILAN DES TONNAGES ENTRANTS ET SORTANTS

Client
BNE

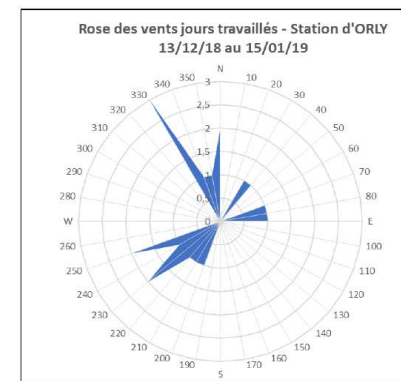
Activité
2785,3 tonnes expédiées conformes aux critères de l'arrêté du 29 juillet 2014

4. SUIVI DES STOCKS

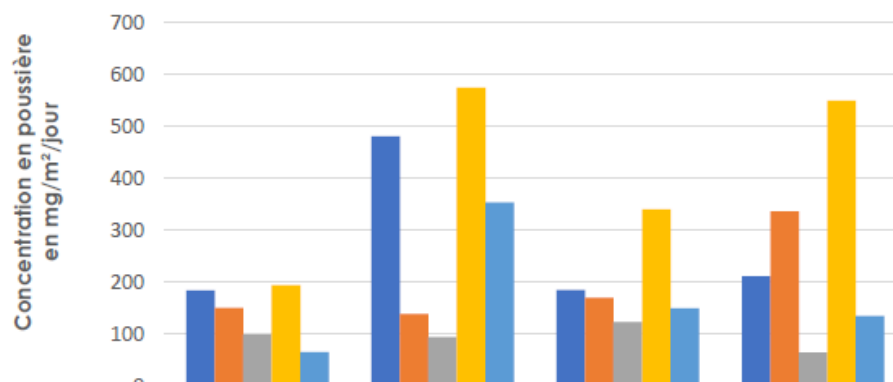


3. BILAN ENVIRONNEMENTAL 2018

1. MILIEU ATMOSPHERIQUE | Analyses de l'air



Centre de tri et traitement DAE - SEMAVAL
Mesures des retombées de poussières dans l'environnement



	1	2	3	4
■ Série 1 Campagne 1 été en mg/m ² /jour	183,4	481,1	184,4	211,1
■ Série 1 Campagne 2 automne en mg/m ² /jour	150,4	138,3	169,7	336
■ Série 1 Campagne 3 hiver en mg/m ² /jour	98,2	93,9	122,4	63,6
■ Série 1 Campagne 4 printemps en mg/m ² /jour	194,1	575,1	340,0	549,6
■ Série 2 Campagne 1 hiver en mg/m ² /jour	64,6	353,1	148,9	134,4

La localisation des points de mesure figure sur la carte ci-après.



Légendes :
■ Emprise du site
● Emplacement des jauges

Le suivi de ces émissions et l'analyse de l'air, les campagnes de mesures ont été initiées dès la parution des obligations liées au dernier arrêté préfectoral :

- **Lancement d'une analyse des émissions de poussières en limite de site auprès du cabinet spécialisé ENCEM**

3. BILAN ENVIRONNEMENTAL 2018

1. MILIEU ATMOSPHERIQUE | Analyses de l'air



MESURES DES RETOMBES DE POUSSIÈRES DANS L'ENVIRONNEMENT

■ : Paramètre conforme
 ■ : Paramètre non conforme

Point de mesure	Critères AP 2017	Campagne 1 été 2017	Campagne 2 automne 2017	Campagne 3 hiver 2017-2018	Campagne 4 printemps 2018	Campagne 1 hiver 2018-2019
1	350 mg/m ² /j	183,40	150,40	98,18	194,07	64,56
2	350 mg/m ² /j	481,10	138,28	93,94	574,07	353,10
3	350 mg/m ² /j	184,40	169,71	122,42	340,00	148,88
4	350 mg/m ² /j	211,10	336,00	63,64	549,63	134,39

La perte au feu donne les résultats suivants :

Point de mesure	Teneur moyenne en poussières		Teneur moyenne en poussières organiques		Teneur moyenne en poussières minérales	
	mg/m ² /jour	g/m ² /mois	mg/m ² /jour	g/m ² /mois	mg/m ² /jour	g/m ² /mois
1	64,56	1,94	30,99	0,93	33,57	1,01
2	353,10	10,59	233,04	6,99	120,05	3,60
3	148,88	4,47	96,77	2,90	52,11	1,56
4	134,39	4,03	53,75	1,61	80,75	2,42

Extrait du rapport d'ENCEM

- La ferme de Braseux (point 4) : aucun lien direct ne peut être établi avec l'activité du site (direction des vents durant la période de mesure, influence de la circulation du chemin de terre qui borde la propriété)

- Concernant le point 2, le dépassement est à surveiller lors des prochaines campagnes. Compte tenu de la réalisation de travaux de terrassement à proximité de ce point, un complément d'analyse, par perte au feu, a été effectué afin de déterminer la part des poussières minérales pouvant être imputées au chantier de terrassement de la part des poussières organiques générées par le broyage du bois → il s'avère qu'en ce point, la teneur en poussières minérales est de 120,05 mg/m²/jour, et la teneur en poussières organiques est de 233,04 mg/m²/jour, soit une valeur inférieure au seuil de l'Arrêté Préfectoral.



3. BILAN ENVIRONNEMENTAL 2018

2. MILIEU AQUATIQUE | Analyses de l'eau

Le réseau de collecte des eaux pluviales dispose d'un ensemble de débourbeurs déshuileurs et de 2 bassins de rétention dédiés. Les débourbeurs déshuileurs sont entretenus dans le cadre d'un contrat annuel avec une société spécialisée (ORTEC).

Paramètres	Bassins			Bassin avant station	Bassin après station	Bassin avant station	Bassin après station
	Date d'analyse			22/03/18	22/03/18	17/12/18	18/12/18
	Critères AP 2017	Critères arrêté 24/08/2017	Critères arrêté 2/02/1998 modifié				
Couleur	< 100 mg/PUI			23,00	18,00	89,00	96,00
Température	< 30°			8,5	8,5	19,30	19,80
pH	entre 5,5 et 8,5			7,8	7,9	9,0	7,7
DCO	< 40 mg/l	< 300 mg/l	< 300 mg/l	<36	<30	67,9	74,2
MES	< 30 mg/l	< 100 mg/l	< 100 mg/l	9,70	8,60	12,8	21,6
Hydrocarbures totaux	< 10 mg/l	< 10 mg/l	< 10 mg/l	<0,50	<0,50	<50	<50
Phénols	< 0,1 mg/l	< 0,1 mg/l	< 0,3 mg/l	<10	<10	<10,	<10,
Débit de fuite	1 l/s/ha			-	-	-	-

Annuellement, l'exploitant procède à un suivi qualitatif de ces eaux sur deux campagnes distinctes. En cas de dépassement d'un paramètre par rapport à l'un des seuils de l'arrêté préfectoral, un second échantillon est réalisé pour confirmation ou infirmation du résultat.

En décembre 2018, un constat de dépassement a été réalisé sur le paramètre DCO par rapport au seuil de l'arrêté préfectoral. Conformément à la procédure, l'exploitant a mené une deuxième campagne de mesures → en attente des résultats.



3. BILAN ENVIRONNEMENTAL 2018

3. GESTION DES DECHETS LIES A L'EXPLOITATION

Chaque évacuation de déchets liée aux activités du site est enregistrée dans un registre dédié. 7 évacuations en filières agréées en 2018 (voir registre) :

- Extincteurs.
- Eaux hydrocarburées
- Bouteilles de gaz
- Huiles usagées

4. PREVENTION DES NUISANCES SONORES

- Pas de plaintes sur l'année 2018.
- Dernière campagne de mesure : été 2017 par ENCEM.



3. BILAN ENVIRONNEMENTAL 2018

4. PREVENTION DES RISQUES

Incidents / Accidents

2 incidents mineurs se sont produits durant l'année 2018, à chaque fois, un compte-rendu d'incident a été rédigé :

- **Dégagement de fumée à l'intérieur des tambours de la zone CSR le 2/08/2018** : Utilisation d'un extincteur sur le tambour en fumée puis d'un RIA pour refroidir le tout. Le feu a été rapidement maîtrisé ensuite démontage du tambour pour changer la pièce défectueuse. Sans conséquences.
- **Dégagement de fumée / odeur + démarrage de feu (déchets entreposés au niveau de la presse à balles) le 12/09/2018** : Utilisation d'un RIA. Maîtrise immédiate du départ de feu.

Il a été demandé au personnel de renforcer leur vigilance quant à la nature des produits entrants.

Radioactivité

Suite au déclenchement du portique le 15/02/2017, la source isolée par AMALIS et caractérisée par MSIS a été enlevée par l'ANDRA le 21/02/2018.

Ces opérations sont enregistrées dans notre registre de détection des sources radioactives

N° ENREGISTREMENT	DATE DE LA DETECTION	VEHICULE	DETECTEUR	REMARQUES (origine potentielle interventions élimination)	DATE INTERVENTION POMPIER	ISOLEMENT		CONDITIONNEMENT ET IDENTIFICATION DE LA (DES) SOURCE(S) RADIOACTIVE(S)		DATE PRISE EN CHARGE POUR TRAITEMENT PAR L'ANDRA
						DATE	SOCIETE	DATE	SOCIETE	
SEMAVAL-17-01	15/02/2017	DD 034.ZL	SOMVILLEUST	RGS	15/02/2017	03/02/2017	AMALIS	13/06/2017	MSIS ASSISTANCE	21/02/2018

Risques électriques

- Nos installations électriques ont fait l'objet d'une vérification annuelle du 26/02 au 1/03/2018 ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat Q18.
- Nos installations électriques ont fait l'objet d'un contrôle par thermographie infrarouge le 9/07/2018 ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat Q19.

Risques de foudres

- Notre installation de protection foudre a fait l'objet d'une vérification périodique le 4/12/2018. Plan d'actions à définir avec la société ALTELEC pour la levée des non conformités sur 2019.
- Le compteur d'impact de foudre fait l'objet d'un suivi dans le cadre de la tournée d'inventaire mensuelle du site. Décompte : 1 impact en juin 2018.



3. PERSPECTIVES 2019

- Reconduction du contrat Eco-système à fin 2019.
- Reconduction du contrat Ecologic pour une durée de 3 ans du 1/04/2019 au 31/03/2022.
- Continuer notre sensibilisation sur la culture sécurité.
- Continuer la formation et l'accompagnement de nos collaborateurs.
- Mise en place d'un suivi mensuel sur la qualité de vie au travail.
- Augmentation des taux de valorisation afin de réduire la part d'enfouissement.
- Continuer la sensibilisation sur le maintien en état de propreté du site et installations.
- Mise en exploitation du forage pour alimentation de la brumisation et des cuves incendie.
- Réflexion en cours sur les évolutions du procédé général de valorisation lié aux retards nationaux pris sur l'émergence des nouvelles filières thermiques (CSR, bois, ...)



MERCI DE VOTRE ATTENTION

